



Société 2 AD  
S.A.R.L. au capital de 159.000 F.  
Siège Social : 16, rue Troyon 92310 SEVRES  
R.C.S. NANTERRE B 324 446 061 (82 B 00923)

-:-

CESSION DE PARTS

Entre les soussignés :

- Monsieur Francis KEISSER,  
demeurant 14, rue Jeanne d'Arc 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE,  
d'une part,

et

- Monsieur François HACQ,  
demeurant 26, rue Alexandre Guilmant 92190 MEUDON,  
d'autre part,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Monsieur Francis KEISSER est propriétaire de 250 parts de 100 F. chacune, de la Société à Responsabilité Limitée 2 A.D.

Il cède et transporte, sous les garanties ordinaires de droit, 125 des parts qu'il possède dans ladite Société.

Par la présente cession, Monsieur François HACQ devient propriétaire des parts cédées, avec effet à partir du 31 Juillet 1994 tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est consentie et acceptée pour 50.000 F. (CINQUANTE MILLE FRANCS).

Les frais, droits et honoraires et tous ceux qui en seront la conséquence seront supportés par Monsieur François HACQ.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Fait à Sèvres, le 31 Juillet 1994

*des parts sociales  
125 parts sociales  
(actuel, 1994)*

*bon pour acceptation  
des 125 parts sociales*

RECETTE FRACTIONNAIRE DES PARTS DE SOCIÉTÉ  
8, avenue de l'Europe  
92011, SEVRES (82)  
Téléphone : 02 47 82 12 07

18  
51.000 F.  
34.450 F.  
Deux mille sept cent trente quatre  
330 F. de pénalités